

Janvier 2012

Lettre Municipale



*L'école de foot Espoir Foot 88 labellisée
par la Fédération Française de Football*



*Atelier « fabrication de boucliers »
pour les jeunes*



Soirée Apéro-Bandas à Ceignac



Téléthon : le lâcher de ballons



Les journées du Patrimoine à Calmont (17 & 18/09/11)



La Halle illuminée



Le monument aux morts

- Vie Communale
- Vie Associative
- Etat civil
- Informations pratiques

Le Mot du Maire

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas forcément et 2012 sera ce que nous aurons bien voulu et su en faire individuellement et collectivement.

Face aux crises, financières et économiques, qui se succèdent et que les médias nous prédisent encore plus dures, nous devons rester mobilisés, en capacité à s'adapter et ne pas céder au repli sur soi. Pour ne pas subir, soyons toujours acteur de notre développement.

C'est avec cette volonté que nous devons poursuivre les investissements communaux. Ainsi, après les importants travaux d'aménagement du village, la construction du bâtiment cantine-garderie de Ceignac sera la principale réalisation inscrite au budget de cette année.

Parallèlement le prolongement de l'étude d'aménagement du cœur du village de Magrin va permettre de préparer le plus important prochain chantier.

2012, sera vraisemblablement une année marquante pour l'avenir de la Communauté de Communes et des six Communes qui la composent. La Commission Départementale de Coopération Intercommunale ayant validé, le 16 Décembre dernier, la demande de retrait des Communes de Comps-Lagrand'ville et de Salmiech, qui souhaitent rejoindre la nouvelle Communauté de Communes du Levézou, une évolution de notre intercommunalité paraît aujourd'hui inévitable.

Aussi, une réflexion vient d'être engagée sur le devenir et le positionnement des quatre communes restantes. Elles doivent maintenant choisir entre rester ensemble, si l'état les y autorise, ou bien adhérer individuellement ou groupées à une Communauté voisine.

Cette démarche qui devrait occuper les élus durant plusieurs mois, devra être confirmée par arrêté préfectoral dès que le devenir de chacune des Communes sera réglé.

Bien entendu une information, la plus large et transparente possible, sera faite en temps voulu sur l'évolution de ce dossier majeur pour l'avenir de nos collectivités.

Que 2012 soit avant tout, pour chacune et chacun d'entre vous, synonyme de santé et de bonheur de vivre en paix sur notre Commune.

Christian VERGNES

Obtenir un renseignement ou effectuer une démarche en Mairie

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous les lundi et vendredi de 14 h à 17 h.

Mmes et MM. les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous, tous les 15 jours les lundis de 15 h à 17 h en Mairie selon le planning suivant :

- M. Marc ANDRIEU : 9 janvier - 19 mars
- Mme Annie COSTES : 23 janvier
- M. David MAZARS : 6 février - 16 avril
- M. Alain CROZES : 20 février - 30 avril
- Mme Marie-Hélène BASTIDE : mercredi 7 mars et 9 mai.

Le Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi (de 9 h à 12 h – sauf le mardi - et de 14 h à 17 h) et le samedi (de 9 h à 12 h).

Tél : 05.65.69.47.22 - Fax : 05.65.69.56.14

E.mail : mairie-calmont@wanadoo.fr - Site : www.mairie-calmont.fr

Les autres services

La Médiathèque Municipale

☎ 05.65.74.79.14 - E.mail : media-calmont@wanadoo.fr

- Mercredi de 14 h à 18h
- Vendredi de 15 h à 18 h
- Samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

L'Agence Postale Communale

☎ 05.65.71.42.60

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

La Déchetterie de La Primaube (Naujac)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Les assistantes sociales

- Un accueil téléphonique est assuré tous les jours par un secrétariat de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi) pour répondre à toute demande d'information ou de rendez-vous avec une assistante sociale.

Centre Médico-social 4, rue François Mazenq - 12000 RODEZ

☎ 05.65.76.52.80

- Pour le canton de Cassagnes-Bégonhès (☎ 05.65.74.29.14) les permanences des assistantes sociales (Patricia BALITRAND, Marie-Paule CABROLIE, Anne IDIQUIN, Magali PEDESERT, Véronique THUBIERES) ont lieu sur rendez-vous le vendredi matin à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès. Celles-ci assurent également des permanences téléphoniques les lundis de 16 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 10 h au Centre Médico Social.

Les membres du C.C.A.S.

- **Président de droit** : Christian VERGNES (Ceignac)
- **Vice-présidente** : Annie COSTES (Planquelongue)
- **Membres élus** : Amandine MAGNIETTE (Lacassagne), Alain CROZES (Les Landes - Lacassagne), Patricia LAUR (Le Plô)
- **Membres désignés** : Virginie BRU (Ceignac), Eliette LANDEZ (Milhac), Gérard ENJALBERT (Magrin), Marie-Christine PUECH (Calmont).

La Communauté de Communes de Viaur-Céor-Lagast

☎ 05.65.46.64.96

Site Internet : www.cc-cassagnesbegonhes.fr

Courriel : contact@cc-cassagnesbegonhes.fr

Vie Communale

Taxe d'aménagement

Conformément à la loi de finances du 29 Décembre 2010, les différentes taxes d'urbanisme (TLE – CAUE – TDENS) sont remplacées par la Taxe d'Aménagement à compter du 1^{er} mars 2012. Basée sur la « surface de plancher », qui remplace la « surface hors œuvre » elle sera, comme par le passé, calculée lors de la délivrance du permis de construire et payable en deux échéances.

Dans sa séance du 24 Novembre dernier le Conseil Municipal a délibéré sur un taux de 1,5 % applicable sur l'ensemble de la Commune sauf sur les zones NAX du plan d'occupation des sol destinées aux activités économiques où le taux sera de 2%. Ces taux permettent d'espérer pour la Commune des recettes globalement équivalentes à celles de l'ancien régime.

Des vœux pour 2012



C'est lors de la cérémonie des vœux, le 7 janvier, que Monsieur le Maire et ses conseillers municipaux réunissaient les responsables des associations de la Commune, les membres des Commissions Municipales, les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants, les bénévoles de la Médiathèque, les employés municipaux et les nouveaux habitants.

Dans son allocution M. Vergnes présentait notamment les projets communaux et l'évolution de l'intercommunalité.

Résidents et membres du personnel de la Maison de Retraite Ste Marthe et de la Communauté Marie-Immaculée recevaient la visite des élus le lendemain.

Ils sont venus nombreux pour rendre hommage aux soldats morts pour la France

A Ceignac, devant le monument aux morts à son nouvel emplacement, les élus, les porte-drapeaux, les anciens combattants, l'adjudant Bastaras (Cassagnes-Bégonhès) ainsi que les enfants des écoles ont tenu à rendre hommage aux millions de morts des deux guerres mondiales dont 88 de la commune de Calmont. Christian Vergnes,



maire, a lu le texte de Nicolas Sarkozy qui annonce que « la cérémonie du 11 novembre devient un jour de mémoire pour toutes les générations de soldats tombés au combat ; une sorte de Memorial Day » ; il a achevé son discours en remerciant et en saluant le travail de l'adjudant Bastaras.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



Dans la boîte à souvenirs...



« De la patience et du talent pour le plaisir des yeux ! »

Vernissage de l'Exposition du Club de Peinture du Céor (16/09/11)

« Al còp que ven... »

« L'enfant salvatge » animé par Chantal PICOU de la Mission Départementale de la Culture (27/10/11).



« Un vrai succès ! »

Spectacle Cache Cache Cubes interprété par Myriam GAUTHIER et Odile GESSE (le 26/11/2011 à Magrin)

Quelques chiffres (année 2011)

- 400 lecteurs
- 12460 documents empruntés
- 6500 documents + 17 titres de magazines en libre accès
- 400 nouveaux ouvrages acquis.
- Une « navette Bibliothèque Départementale » toutes les 5 semaines déposant les ouvrages réservés par les abonnés (le fond de la BDP est accessible sur Internet).
- 2 dépôts annuels de 1000 ouvrages par le Bibliobus.
- 60 séances d'accueils de classes dont 20 organisées en atelier animé.
- 17 bénévoles et une salariée.

De fin janvier à mi-mai vous découvrirez des films abordant le cinéma anglais.

Depuis fin 2011, les ados ont à leur disposition « Géo Ado » et « Le Monde des Ados ».



Vous souhaitez emprunter des ouvrages à domicile ?

Il vous suffit de vous abonner (carte individuelle : 3 € par an – carte famille : 7 €) ; une carte d'adhérent vous sera attribuée et vous permettra d'emprunter 3 livres, 2 revues, 1 CD-audio et 1 CD-Rom pour une durée maximum d'1 mois ainsi qu'1 DVD-Film pour 7 jours mais aussi d'utiliser un poste informatique (Internet, Cd-Rom, outils de bureautique)

Contacts : Tel 05.65.74.79.14 – E-mail : media-calmont@wanadoo.fr

Vie Communale

« Les Siestes du Dimanche »



Que faire à l'heure de la sieste, un dimanche après-midi ? Ne surtout pas dormir !... mais aller plutôt voir un spectacle familial, à proximité de chez vous.

C'est ce que nous a proposé l'association Contrechamp, en collaboration avec la Communauté de Communes Viaur Céor Lagast, le dimanche 20 Novembre à Calmont. Les nombreux spectateurs ont pu apprécier « Une sauce aux sons » de grande qualité interprétée par les « Cuisiniers Musiciens » et déguster un petit goûter convivial confectionné par les enfants de la commune lors de l'atelier « Pâtisserie » du vendredi soir !

A noter que ces « Siestes du Dimanche » seront reconduites en 2012 : alors, profitez-en !

Du côté des Jeunes !

Un an après leur mise en place, les animations « Jeunesse » proposées sur la commune ont trouvé leur rythme de croisière. Les ados, et même les plus petits, profitent du programme varié concocté par Stéphanie, en collaboration avec les jeunes élus du C.M.E.

Cela va des activités festives et de loisirs -comme les ateliers cuisine, jeux de société, ping-pong, l'élection de Miss & Mister Calmont ou une soirée « Pyjama », boum - jusqu'à des animations à caractère plus culturel avec : la participation à des ateliers proposés par le Musée Fenaille et un cycle de 5 séances de fabrication de boucliers avec l'apprentissage des notions de « Héraldique ».

Au cours de cette année, quelques animations ouvertes à toute la population ont aussi été proposées : « Faites vos jeux », la Fête de la Musique, cinéma en plein air .Elles ont toutes remporté un franc succès !

Espérons que le cru des animations 2012 sera d'aussi bonne qualité !



Soirée pyjama



Atelier du Musée

Grande mobilisation pour le Téléthon

Pour cette édition 2011, le vendredi après-midi, les écoliers de la commune ont ouvert les débats en procédant à un superbe lâcher de ballons en compagnie des résidents des maisons de retraite Ste Marthe et Marie Immaculée de Ceignac.

Le samedi, dès 8h les membres du comité d'animation de Ceignac ont accueilli les amateurs de tripous alors qu'à l'extérieur une troupe médiévale se préparait pour déambuler dans les rues du village.

L'après-midi concours de belote, marché de Noël, randonnée VTT, démonstration de danse avec Camille Vigier et les enfants de la

commune, visite guidée de la basilique, portes ouvertes à la médiathèque avec une exposition sur le patrimoine de la commune ont ravi petits et grands.

La journée s'est terminée par un quinzaine où de nombreuses personnes s'étaient déplacées.

Un grand merci à tous les participants, intervenants et donateurs divers qui ont tous contribué au bilan largement satisfaisant de cette grande fête destinée à vaincre les maladies génétiques. Au total, 5916.37€ ont été récoltés soit 1074.37€ de plus que l'édition 2010.

Les activités à l'École Publique de Magrin

L'année 2011 a vu de nombreuses activités en lien avec le projet d'école voir le jour et se concrétiser. Les enfants de l'école ont ainsi participé au prix des Incorruptibles en votant pour leur livre préféré parmi une sélection. Parallèlement, ils ont travaillé avec des actrices d'une troupe de théâtre de Toulouse sur les livres.

Dans le jardin, les enfants ont appris à bouturer, à planter, à semer et ont découvert « le système des écoliers » avec des bouteilles en plastique.

De nombreuses sorties culturelles à la médiathèque de Ceignac, au musée Fenaille, à des spectacles des Jeunesses musicales de France, à Micropolis, au parc animalier de Pradinas ont rythmé la vie de l'école en 2011.

Cette année 2012 va voir de nouveaux projets se réaliser (feuilleton des Incorruptibles, séjour découverte ski, jardin, alimentation...). Ceux-ci ne peuvent être menés que grâce au financement de la municipalité et de l'Association des parents d'élèves. Cette association qui, par ses actions au cours de l'année (quinées, grillades, repas, etc...), récolte des fonds permettant aux enfants de travailler dans de meilleures conditions.

« Le Plancatge »

une nouvelle association pour la sauvegarde du patrimoine

Elle a vu le jour le 7 octobre dernier et est la vingtième de la commune.

Elle a pour nom « Le Plancatge ».

Son but est de répertorier, sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine de la commune de Calmont-de-Plancatge.



Cette nouvelle association trouve en fait son origine à Ceignac, où un petit groupe de passionnés s'est penché sur l'histoire de la Basilique. On leur doit la réalisation d'une très belle exposition sur les seigneurs d'Arpajon dans le cadre des journées du Patrimoine et, lors des journées du Téléthon, l'organisation d'une visite de la Basilique. Mais ces historiens amateurs ont voulu en savoir plus sur la commune toute

entière, d'où l'idée de porter sur les fonts baptismaux une association. C'est aujourd'hui fait.

Le Plancatge lance d'ailleurs un appel à tous les habitants susceptibles de posséder des documents ou ouvrages sur la commune de bien vouloir lui signaler, ce qui pourrait aider les membres dans leurs recherches. Par avance merci. Pour ce faire vous pouvez contacter Marie-Christine Palayret à Ceignac (0679396945) ou Hervé Holderbach à Calmont (0648219783).

Comité d'Animation de MAGRIN

L'assemblée Générale du Comité des Fêtes de Magrin a élu en Septembre dernier un nouveau Bureau: président, David Labit; coprésidente, Cathy Caumes; secrétaire, Audrey Petit; secrétaire adjoint, Emmanuel Rey; trésorier, Lionel Colomb; trésorière adjointe, Gaëlle Alet; membres actifs: Laurence Cadars, Cédric Enjalbert, Christine Enjalbert, Anthony Gaillard, Julien Gaud, Florian Henry, Marie Mercadier, Pascal Roels, Didier Rouquet, Sandra Rouquet, Thibault Solis et Pierre Truel.



Le 18 décembre dernier a eu lieu le Noël des enfants où de nombreuses animations et le venue du Père Noël ont permis aux enfants de la Commune de s'évader l'espace d'un après midi. Cette manifestation a reçu le soutien financier de la Municipalité.



De nombreuses animations auront lieu après la Galette des Rois du 8 janvier: la soirée Fritons de cochon le Samedi 4 Février, la Fête du Village le Samedi 7 et Dimanche 8 Juillet...

CEIGNAC : La soirée Apéro-Bandas a été une réussite

«TEQUILA BANDAS» de Villefranche-d'Albigeois et «PENA LOS VICABOS» de Bouillac s'en sont donné à cœur joie pour animer cette soirée du 1^{er} octobre.

Dans les rues et devant les deux cafés du village tout d'abord, dans la salle des fêtes ensuite, les deux troupes ont fait exploser les décibels en début de soirée. Le reste de la nuit a été assuré par la disco « AUDIO-MUSIC-LIGHT ».

Qui dit apéro-bandas dit risque de boire plus que de raison. Aussi, les responsables du Comité d'animation, en renouvelant l'opération « Sam -Capitaine de Soirée », ont permis à chacun de prendre conscience des risques encourus lors du retour (ce qui a été favorablement accepté par l'ensemble des jeunes).

Une soirée très festive, dans une salle agréablement aménagée pour l'occasion, avec des prestations servies par une équipe qui n'a pas ménagé sa peine pour permettre à notre village de vivre un moment tout à fait convivial.

Félicitations et remerciements à l'ensemble des bénévoles.



Un réveillon très dansant...



C'est dans une ambiance très festive que s'est déroulé à Ceignac le traditionnel réveillon de la Saint-Sylvestre. Dans la salle des fêtes comble, parée pour l'occasion et sur une table impeccablement mise, un repas de qualité a été servi par une équipe déjà bien rodée pour cet évènement. L'orchestre « Robert BRAS » animait de main de maître cette longue nuit et comblait les nombreux danseurs qui évoluaient sur un parquet toujours très apprécié. Les cotillons ont agrémenté la fin de nuit et ce n'est qu'au petit matin que les derniers convives repartaient en toute sécurité grâce à une météo des plus clémentes.

Une fois encore, le Comité d'animation de CEIGNAC toujours performant a su combler les très nombreux amateurs de ces moments conviviaux si nécessaires par ces temps de morosité ambiante; il espère que l'an nouveau apporte à tous santé et bonheur et pense déjà aux prochaines manifestations de l'année qui commence.



Portrait : Un Calmontois en Coupe d'Europe

Nous avons rencontré Eric PRATMARTY, adepte inconditionnel du « VTT descente marathon » :

Présentez-nous votre discipline :

Je suis licencié à « Calmont Sports Nature » et je pratique sur des parcours allant de 20 à 30 km où nous sommes chronométrés sur des spéciales à profil descendant, le reste du tracé s'effectuant en liaison. En descente marathon les distances de courses varient de 12 pour les maxiavalanches à 30 km pour les mégavalanches.

D'où vous vient cette passion ?

C'est vers l'âge de 15 ans que je me suis mis à faire du VTT avec un copain; le but était tout simplement de s'amuser en trouvant les plus belles descentes.

Votre parcours ?

Ma première course a été le Roc Laissagais en 1991, je pratiquais alors le cross-country. Petit à petit je me suis orienté vers la descente sprint qui procurait plus de sensations. Aujourd'hui c'est donc en Enduro et descente marathon que je continue à courir. Pour moi ces 2 disciplines du VTT sont les plus complètes car elles mettent en jeu les côtés physique et technique.

Que vous apporte ce sport ?

Avant tout, cela m'apporte un équilibre, j'ai besoin de me dépenser. Ensuite j'aime pratiquer le VTT entre amis pour partager ma passion. Enfin ce sport me permet de découvrir de belles régions, de nouveaux pays et de voyager en famille.

Le calendrier sportif 2012 ?

De mars à mai 2012 je vais participer à des manches régionales d'enduro afin de préparer les manches Européennes de descentes marathon. J'irai faire les maxiavalanches d'Andorre, d'Italie, de Suède, de Suisse et Auron. Je participerai également aux mégavalanches de l'Alpe d'Huez et de l'île de La Réunion.

Avec ma 15^{ème} place Européenne de 2011, je vais avoir la chance de bénéficier d'un dossard prioritaire et donc de partir sur la même ligne que les pilotes pro; l'objectif étant d'intégrer les 10 premiers à la fin de la saison.

Pour 2012 c'est grâce aux CYCLES PRADEL et à la marque SPECIALIZED que j'ai pu obtenir un super VTT qui sera un atout supplémentaire pour me battre avec les meilleurs.

Comment se déroulent vos entraînements ?

D'octobre à Décembre, je pratique des sports différents: musculation, course à pied, ski et une seule sortie VTT par semaine. Puis en tant qu'enseignant en EPS je fais un maximum d'activités avec les élèves. Tout cela permet de faire autre chose que du vélo tout en développant mes capacités physiques.

Ce n'est qu'à partir de la mi-janvier que j'axe mon entraînement spécifique essentiellement sur le Vélo à raison d'environ 3 sorties par semaine. Puis les premières compétitions de mars constituent les meilleurs entraînements. Pendant le gros de la saison le but est de maintenir le pic de forme le plus longtemps possible. Savoir récupérer est alors le plus important.

Tous nos encouragements à Eric pour une 1^{re} place en Coupe d'Europe...

ESPOIR FOOT 88



Les U11 de l'Ecole de Foot au stade de Ceignac

Le club d'ESPOIR FOOT 88 est né en 2005 de la fusion de l'école de foot (fondée en 1990) et des clubs Séniors des communes de Baraqueville, Calmont, Manhac et Sainte-Juliette.

Cependant Espoir Foot 88 demeure aussi l'école de foot pour les communes de Bousnac, Colombiers, Gramond et Moyrazès, même si ces dernières possèdent leurs propres équipes seniors.

ESPOIR FOOT 88 en chiffres :

- 380 licenciés (13 équipes des U13 aux Vétérans)
- 24 éducateurs diplômés
- 54 dirigeants
- 100 joueurs en U7-U9 et U11
- 10 stades

La Fédération Française de Football déplore une baisse du nombre de licenciés, ce qui n'a pas été ressenti par le club d'Espoir Foot 88 qui au contraire a vu croître ses effectifs pour cette saison 2011/2012.

Le club d'Espoir Foot 88 labellisé par la Fédération Française de Football depuis 2003 vient de renouveler cette reconnaissance pour une durée de 3 ans.

Label F.F.F. : Notre "Ecole de Football" fait donc l'objet d'une reconnaissance fédérale pour le travail accompli et la qualité de l'encadrement des jeunes et des structures, et permet ainsi de communiquer sur l'excellent travail du club.

Chaque catégorie est encadrée par des éducateurs ayant les diplômes exigés par la Fédération Française de Football. Chaque joueur et joueuse a la possibilité de participer à un ou deux entraînements par semaine sur des stades de qualité (souvent utilisés par le District de Foot pour les sélections d'Aveyron).

Au début de cette saison, Espoir Foot 88 a organisé la formation Initiateur 1 dans ses locaux en collaboration avec le Conseiller Technique Départemental M. Gilles BOSCUS.

L'initiateur 1 a pour but de préparer les éducateurs des clubs à l'accueil des jeunes de 6 à 11 ans (catégories U7, U9 et U11), et en leur donnant les moyens d'organiser et d'animer des séances d'entraînement au sein de leur club.

Le bilan de la saison 2010/11 :

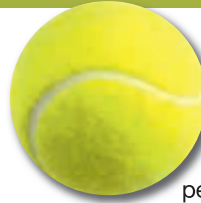
Sur le plan sportif, l'objectif principal du club, la montée de l'équipe 1 en Excellence au plus haut niveau départemental, a été obtenu en bénéficiant de la place de meilleur second. L'équipe 2 a connu une saison en dents de scie avec un parcours chaotique en championnat, le maintien a été obtenu en toute fin de saison mais les joueurs composant cette équipe se sont totalement libérés en Coupe des Réserves en décrochant le trophée aux dépens de St-Laurent-d'Olt 2 sur le terrain de Bezannes. L'équipe 3 et 4 ont bien figuré dans leur championnat et les Seniors de ces équipes ont fortement contribué aux bons résultats de fin de saison par leur présence en nombre aux entraînements et leurs encouragements lors des matchs importants.

Les Féminines du club évoluant au plus haut niveau départemental ont eu une saison difficile due à un effectif réduit. Cependant elles sont parvenues à se maintenir et plusieurs joueuses sont venues renforcer le groupe pour la saison à venir. A noter qu'elles ont obtenu le prix du Fair-Play et elles ont été récompensées par un jeu de maillots aux couleurs du club remis à Paul LIGNON à la mi-temps d'un match de CFA de Rodez.

De nombreuses manifestations ont été effectuées tout le long de la saison 2010/11 telles que la tournée des Calendriers du club, la Soirée sponsors au Rétro, les Tournois futsal, la Foire de Baraqueville, les Quines et le Tournoi sixte de Ceignac.

Pour avoir plus d'informations sur le club d'Espoir Foot 88, consulter son site internet <http://efc88.footeo.com/>

C'est trop de la balle !



Cette expression urbaine d'un langage quasi soutenu signifie tout simplement que tout est génial ! Au tennis, tout est génial ! Du coup, tout le bureau vous souhaite une merveilleuse année 2012, pleine de réussite, de santé et de performances sportives !

Et les performances devraient être au rendez-vous car le niveau ne cesse d'augmenter. Le club vient de recruter un nouvel enseignant de la balle jaune. En effet, Sandrine Bouissou, professeur au club depuis trois ans a cédé sa place à Nicolas Grillat provenant d'un club de région parisienne et installé depuis peu en famille sur le sol aveyronnais. Souhaitons-lui bonne chance et réussite pour faire de nos jeunes de futurs Fédérer, Nadal ou Djokovich !!!

Le Tennis Club Calmont compte pour la saison 2011-2012 pas moins de 107 licenciés dont 94 prenant des cours.

- 8 heures de cours assurés par NICOLAS GRILLAT le lundi et le jeudi.
- 2 heures pour des cours adultes femme assurés par l'équipe 1 senior, le mardi soir
- 2 heures le mercredi après-midi assurées par CYRIL TREBOSC
- 2 heures sont assurées par THEO VERGNES et/ou Etienne DURAND
- ANTOINE CAUMES et Pauline ENJALBERT assurent les 3 heures du samedi matin.

Au total, pas moins de 17 heures de cours sont donnés par semaine !

L'assemblée générale du TCC s'est tenue le 8 octobre 2011. Celle-ci clôturait la saison 2010-2011. Le bilan est très positif et les résultats obtenus par les équipes mais aussi en individuel présagent de belles aventures pour cette année. Deux questions se posent pourtant aujourd'hui. Le club doit-il freiner son développement ? Doit-il se structurer d'avantage ? En effet, la salle des fêtes est de plus en plus convoitée et le nombre d'heures dispensées par le club ne cesse d'augmenter. Certains cours se déroulent à plus de 9. L'évolution du club est donc bien en adéquation avec l'évolution de la commune et une réflexion de fond doit être portée sur la direction à prendre afin de garder une qualité d'enseignement propice à l'apprentissage de ce sport. Le club souhaite donc réfléchir à ses orientations et les idées de chacun seront les bienvenues pour le faire avancer. Deux nouveaux membres ont d'ailleurs souhaité intégrer le conseil d'administration pour participer à cette aventure. Il s'agit de Valérie Rey et Fabienne Durand. Nous les en remercions !

Plusieurs manifestations organisées en 2012 seront donc l'occasion pour vous de venir échanger sur ces sujets mais aussi de partager un moment convivial et festif. Un mois après la galette des rois offerte par le Club, ce dernier organise son tout premier quine le 25 Février 2012 à la salle de Ceignac également.

N'hésitez pas à venir nombreux à ces deux manifestations.



Le T.C.C. vous souhaite une belle année 2012 !!!



« Les Randonneurs des 4 clochers »



**Par
monts
et par
... veaux**

Sous le regard des belles rousses aux yeux faits, la randonnée allait bon train. Les burons, au loin, faisaient comme des gares. Blasées, les ruminantes détaillent la longue file des bipèdes arpentant leurs drailles séculaires. En tête du convoi, se trouvent, évidemment, les « locomotives ». Les leaders. A la fois guides et « imprimeurs d'allure ». Bardés d'instruments de mesure : GPS, boussoles, sextants, cartes IGN, renifleurs de balises, pifomètres... ils « pilotent » la randonnée ! Chaussés de bottes de 7 lieues, ils cadencent la marche ! Ils boivent peu, mangent frugal, sont continents (le contraire d'incontinents...), pestent pour le moindre arrêt et n'ont qu'un seul but : battre le temps référence du circuit ! Leurs sacs à dos allégés (appelés « limandes » parce qu'ils sont plats...) transportent leur plat du jour : 2 biscottes, 1 compote de pomme, 2 yaourts lyophilisés et 1 tube de Citrate de Bétaine pour la digestion... Le poids est leur ennemi : ils marchent en « tongs », sans sous-vêtements, se coupent les ongles ras, s'épilent un maximum, éliminent : lunettes, dentiers, bijoux, maquillages... Le mollet est « affûté » comme l'Opinel du hongreur... Le Trans Aubrac Express est lancé... et tant qu'il arrivera avant l'heure, comme avec les crèmes « anti-rides » le marcheur ne vieillira pas... ! En milieu de train, se trouve le « ventre mou » de la randonnée. Son allure régulière justifie son appellation de « train de sénateurs » ! Ces « voyageurs » sont équipés haut de gamme : sacs à dos L.Vuitton v.i.p. (véritable imitation pékinoise), chapeau de brousse (Le Château), bâtons de berger (Justin B.), chaussures insubmersibles (Titanica) traitées anti-cors, podomètres Rolex (Vintimille), bas de laine (Groupe Amasse)... Du nec plus ultra ! Une alimentation raisonnée : sucres rapides, sucres lents de type riz- pruneaux (effet et contre effet...) leur donne ce côté « diesel » des trains qui arrivent toujours à l'heure !

L'omnibus se tient en queue. Certains l'appellent « gruppette », d'autres « l'arrière train » (éviter la confusion... !). L'omnibus, car les arrêts sont fréquents. Pas toujours pour des problèmes de vessie d'ailleurs, mais souvent pour des « petits creux », des visites touristiques, des poses photos, des cueillettes, des ennuis de matériel, la flemme... et le vice de ralentir les locomotives !!

En toute fin de convoi, le Club a mis en place (Dieu protège notre Président) et l'idée fera école, des « Effaceurs de traces » ou « Ramasses miettes ». Ils sont au nombre de trois. On les reconnaît à la couleur de leur sac à dos. Le sac jaune ramasse papiers gras, boîtes de conserves, kleenex, couches, etc... Le sac rouge, les déchets compostables : pelures d'oranges, peaux de saucisses, ficelles de tripous, graisse de canard, couenne de jambon, gousses d'ail, lie de vin et autres... Et enfin, le sac récup'vert, percé d'orifices sur les côtés, collecte les bouteilles. De type XXL, il est une lourde charge pour le porteur bénévole désigné par le Président. Et cerise sur le cadeau, il est accompagné, en plus, d'un sac ventral (XL) destiné à recueillir les canettes de bière ! Chargé comme un âne, on surnomme ce porteur le « Verre Baudet » !

Au soir tombant, derrière les barbelés, le viril « Roundinô », les naseaux « embijoutés » d'un énorme piercing en acier 440, cesse un moment de ruminer pour observer la lueur blafarde des feux arrières de la randonnée : un traînard aux pieds bardés d'ampoules, ferme la marche... !

La « star » du dernier Salon de l'agriculture se met alors à chançonner : « mountabo, davalabo...fasio coumo poudio ... »

Otto D.Rision*

* Auteur d'un futur ouvrage choc : « Mon immersion au sein des Randonneurs des 4 clochers ».

Etat civil de la commune de CALMONT

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011

14 naissances

- 04 janvier : Jean FONTANGE - Puech Blanc,
- 01 février : Lilou GAUD - Albespeyres,
- 20 mars : Océane POUGET - Magrin,
- 21 mars : Judaël MASSIP - Le Bourgnou, Lacassagne,
- 17 mai : Raphaël MOULY - Le Couderc - Ceignac,
- 19 mai : Léo ROUANET - Lacassagne,
- 24 mai : Kelya SALÈS - Bonnacombe,
- 29 mai : Gaël GABEN - 151, rue du Plantié - Ceignac,
- 23 juin : Soren GARDES - 20, rue des Pensionnaires - Ceignac,
- 12 juillet : Romane BOUCHEZ - 310, rte d'Albespeyres - Ceignac,
- 20 juillet : Lou SAHUC - 180, rue de la Parro - Ceignac,
- 10 août : Léo ASSIE - Le Couderc - Ceignac,
- 09 septembre : Sonia ANDRIEU - Majoulet,
- 26 novembre : Robin BURGUIEU - 141, rue de la Parro - Ceignac.

6 mariages

- 16 juillet : Mathieu CHAZAL et Emilie SANDRAL à Calmont,
- 23 juillet : Pierre-Marie BOISSONNADE et Virginie DELFAU à Calmont,
- 23 juillet : Sébastien DAMESTOY et Sandrine ROUQUETTE à Calmont,
- 30 juillet : Jean-Marc BONHOMME et Stéphanie LANTERI à Calmont,
- 03 septembre : Fabrice BLANC et Charlotte BILLIARD à Calmont,
- 10 septembre : Charles HARRYS et Sandrine CANCE à Calmont.

28 décès

- 08 janvier : Raymonde DELMAS ép. JOURDAN, 81 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 24 janvier : Irma FAUGÈRES vve BOUSQUET, 96 ans, Maison de Retraite « Ste Marthe » à Ceignac,
- 24 janvier : Harmony VAYLET, 22 ans, « Planquelongue »,
- 24 janvier : Paule DALBIN, 95 ans, Maison de Retraite « Marie-Immaculée » à Ceignac,
- 02 février : Raymonde SOLIGNAC vve GUY, 86 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 24 février : Léa BOUSQUET vve BLANC, 90 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 13 mars : Marcel RIVIERE, 91 ans, Le Caussanel,
- 19 mars : Roger BOUSQUET, 89 ans, La Regourdie,
- 20 mars : Jeanne DELMAS vve ROSELLO, 86 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 22 mars : Emilie BESSOLES vve AGASSE, 100 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 07 avril : Marie CANAC vve DELTORT, 87 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 07 avril : Gilbert CANEL, 80 ans, Ceignac,
- 23 avril : Maurice JOFFRE, 77 ans, Ceignac,
- 04 mai : Fernand TAYAC, 82 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 24 mai : Jean CAILHOL, 50 ans, Calmont,
- 02 août : Louis LABALADE, 89 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 29 août : Henriette LANDEZ vve SERIEYS, 89 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 12 octobre : Maria DURAND, 90 ans, Maison de Retraite « Marie-Immaculée » à Ceignac,
- 16 octobre : André BOUTONNET, 83 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 25 octobre : Marcelle TEULIERES, 92 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 06 novembre : Geneviève PUECH, 90 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 11 novembre : Paul CANAC, 99 ans, Albespeyres,
- 18 novembre : Andrée BALSSA vve NÈGRE, 86 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 25 novembre : Philippe ALARY, 91 ans, Majoulet,
- 04 décembre : Jacqueline AUBRUN, 81 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 06 décembre : Marcelle CORP vve BESOMBES, 97 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 17 décembre : Christiane MAUREL, 60 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 26 décembre : Sylvanie MOULY vve CADARS, 88 ans, Magrin.

A noter également 22 décès de personnes domiciliées hors commune.

Infos pratiques

2 048 habitants

C'est la population officielle
au 1^{er} janvier 2012 (source INSEE)

Soit 44 habitants de plus
depuis le 1^{er} janvier 2011

1 516 inscrits
sur les listes électorales

Jocelyne Regourd

**médaille
Jeunesse et Sports**

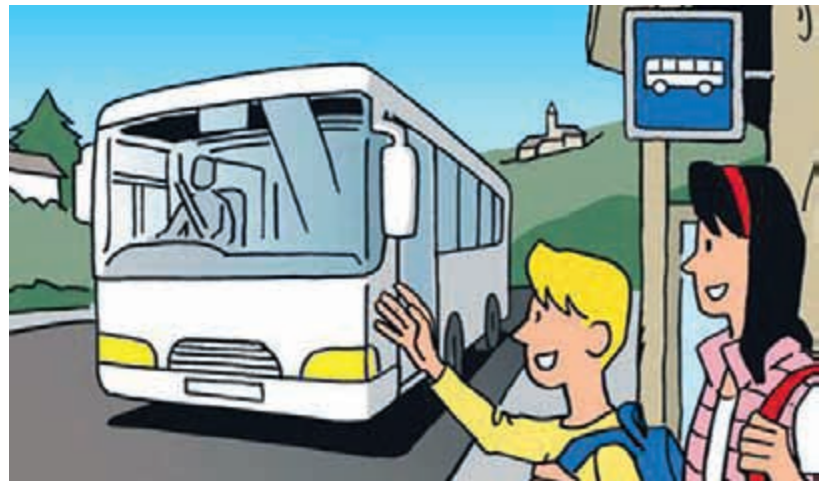


C'est le 20 octobre dernier que Monsieur le Maire remettait en Mairie le diplôme Jeunesse et Sports à Mme Jocelyne Regourd en reconnaissance de son engagement dans les quilles (avec les enfants – *Union Sportive dans les Ecoles Publiques, école de quilles* –, au niveau national – *formatrice pour la formation des animateurs fédéraux* – et au niveau départemental – *club* –).

Le lendemain elle recevait la médaille de bronze en Préfecture tandis que son mari se voyait remettre la médaille d'argent pour son investissement au service du Club et de la Fédération des Quilles de Huit (cf. Lettre Municipale de mai 2011).

Transports Scolaires

Année Scolaire 2012/2013



Les parents des élèves qui entreront pour la première fois en maternelle, primaire, collège ou lycée lors de la rentrée de septembre 2012, doivent informer le secrétariat de Mairie **avant le 29 février 2012** afin de demander, s'il y a lieu, des arrêts de bus, des modifications, créations ou extensions de circuits.

Faites vos démarches en ligne !

➔ Le recensement citoyen, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « Recensement citoyen obligatoire » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé.

Les pièces justificatives (pièce d'identité et copie du livret de famille) doivent être numérisées. L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte mon.service-public.fr

➔ La demande d'inscription sur les listes électorales (à effectuer avant le 31 décembre de l'année N pour les élections de l'année N+1)

Cliquer sur www.mon.service-public.fr, puis sur « Inscription sur les listes électorales ». Comme pour le recensement citoyen, la création est gratuite, le compte est sécurisé. De plus, les copies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile doivent être numérisées.

La parole vous est donnée

(A retourner en Mairie, à transmettre à un élu ou à envoyer par courrier électronique à lettremunicipale-calmont@orange.fr)

Nom* :

Prénom* :

.....

.....

.....

(*facultatif)